

# Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R) Concepteur / Encadrant

*En application de l'arrêté du 22/12/2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux*

**Objectifs :** Savoir identifier les risques liés à l'intervention à proximité des réseaux. Préparer et obtenir l'examen AIPR par QCM

**Pré-requis:** Maîtrise de la langue française. Etre familiarisé avec l'outil informatique (test QCM sur tablette ou ordinateur)

**Public visé :** Concepteur , c'est-à-dire personne chargée de l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études,...) Encadrant, c'est-à-dire personne chargée de l'encadrement des travaux à proximité des réseaux (chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux)

**Profil du (des) intervenants :** Formateur titulaire d'une expérience de deux ans minimum dans l'animation de formations pour adultes, et titulaire d'une attestation dans le domaine de compétences de préparation et conduite de projets (concepteur)

**Responsable pédagogique :**  
Agnès FLAMME

**Effectif :** 6 stagiaires maximum

**Moyens pédagogiques :** Une salle de formation de 2m<sup>2</sup> de surface minimum par stagiaire (sauf exigence réglementaire différente). Livret de formation remis à chaque stagiaire.

**Matériel et équipements :** Ordinateur ou tablette relié à la plateforme d'examen via une connexion internet.

**Dates des formations :** Consultez notre site internet [www.dfg30.fr](http://www.dfg30.fr)

**Durée :** 7 heures soit 1 jour  
6 heures de formation et 1 heure de test

**Lieu :** en INTER sur le site de l'organisme de formation ou en INTRA dans les locaux de votre entreprise

**Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :** QCM blanc en début de session et tests d'entraînement

**Sanction de la formation :** Attestation de présence et attestation individuelle de formation et délivrance de l'attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux en cas de réussite au test par QCM.

**L'attestation de compétences a une validité de 5 ans à compter de la date de réussite à**

## Programme

### ACCUEIL (15')

- Présentation du formateur et de l'organisme
- Présentation des stagiaires
- Présentation de la formation et du déroulement de la journée

### QCM BLANC (45')

Examen blanc en vue :

- de se familiariser avec l'examen proposé en fin de session
- de s'auto évaluer et de déterminer les éventuels points faibles

### MODULES THEORIQUES (5h00)

*Chaque notion fera l'objet d'une évaluation*

- Les réseaux et les accidents
- Les dispositions réglementaires
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les intervenants des réseaux et leurs rôles
- Que faire en cas d'endommagement ?
- Les risques liés aux réseaux
- DT – DICT
  - ⇒ DT suivie d'une DICT
  - ⇒ DT-DICT conjointes
- L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- Identifier les réseaux
  - ⇒ Les réseaux enterrés
  - ⇒ Les réseaux aériens
- Travailler à proximité des réseaux
- Les travaux sans tranchée
- Les travaux urgents
- Que faire en cas d'accidents ?

### EXAMEN QCM (1h00)

*Examen de compétences par QCM sur tablette ou ordinateur fournis par DFG ou sur les postes informatiques du client. Le candidat prendra connaissance de sa réussite ou non à l'examen dès la fin du QCM.*

### Bilan de la journée et clôture de la session (15')